

LE LOGEMENT DES JEUNES

OSLO porte une attention toute particulière aux jeunes. Pour les aider à accéder à l'autonomie, l'association met en place des solutions adaptées, mêlant innovation, accompagnement et solidarité.



CHRS service d'accueil et de réinsertion lillois (SARL)

Créé en 1996, le CHRS favorise le relogement de jeunes en **situation d'errance ou de grande instabilité**. Lieu d'accueil à taille humaine, il propose des logements pour personnes seules, pour couples et pour familles. L'association assure la gestion du bâtiment et accompagne quotidiennement les personnes hébergées avec la présence sur place d'une équipe éducative.

ÂGE : 18-25 ans

CAPACITÉ :

14 places (4 logements en location pour personne seule et 3 logements pour couples)

PROPRIÉTÉ : Vilogia - GESTION : OSLO

EQUIPE ÉDUCATIVE PRÉSENTE SUR PLACE :

- 1 chef de service éducatif,
- 1 travailleur social à temps plein,
- 1 travailleur social à mi-temps,
- 1 psycho-clinicien à quart-temps.

Contrat de séjour de 6 mois avec accompagnement social obligatoire.

Le dispositif ALT (allocation logement temporaire)

Par le biais de conventions signées avec des bailleurs ou des collectivités, OSLO gère des immeubles grâce au dispositif ALT (Allocation logement temporaire). L'objectif visé à travers ce dispositif est de reloger des jeunes en difficulté de logement, dans des conditions les plus favorables à leur insertion et de préparer leur accès au logement autonome.

ÂGE : 18-30 ans

PROPRIÉTÉ : Partenord Habitat

GESTION : OSLO

Contrat d'occupation de 6 mois avec accompagnement social obligatoire.

LE LOGEMENT DES JEUNES



La résidence sociale de Lomme (SARLL)

Complétant le SARL et le dispositif ALT, cette structure innovante est une étape tremplin vers un relogement stable. Le SARLL est ouvert aux jeunes ayant des ressources suffisantes pour assurer les charges liées au logement et à la vie quotidienne. En étroite collaboration avec les acteurs sociaux de la commune, ils y apprennent les mécanismes d'accès au logement, et travaillent à leur insertion professionnelle et à leur stabilisation en logement pérenne.

ÂGE : 18-30 ans

CAPACITÉ :

5 logements (2 studios + 3 T2)

PERSONNES ACCUEILLIES :

Public jeune répondant aux critères d'accès en résidence sociale, seuls, en couple ou en famille.

DURÉE D'HÉBERGEMENT :

6 mois (renouvelable une fois)

PROPRIÉTÉ : Logis Métropole

GESTION : OSLO

Convention avec la ville de Lomme

“Nous cherchons à responsabiliser les jeunes.
Dans leur logement, ils sont autonomes, le but étant de les amener
vers un logement pérenne et une insertion active.”

CONTACT :

Benoit Claeis - Pôle Logement des jeunes

b.claeis@asso-oslo.fr - 03 20 93 74 57

